

### *Fichiers*

Fournir un fichier au format word (.doc).

### *Subdivisions de l'ouvrage*

Partie (éventuellement), chapitre (numérotation continue d'une partie à l'autre), 1<sup>er</sup> niveau de titre (1., 2., 3. etc.), 2<sup>e</sup> niveau de titre (a., b., c. etc.), 3<sup>e</sup> niveau si nécessaire, 4<sup>e</sup> niveau à éviter.

Les styles de word peuvent être utilisés ; dans le cas contraire, veiller à ce que la mise en forme soit homogène sur la totalité de l'ouvrage.

Le sommaire (en début d'ouvrage) est optionnel, il comporte en général les titres de parties et de chapitres. La table des matières (en fin d'ouvrage) est, elle, obligatoire.

### *Présentation du texte*

Éviter au maximum les enrichissements typographiques. Le gras n'est jamais utilisé, de même que le souligné. L'italique est réservé aux mots en langue étrangère, exceptionnellement il pourra être utilisé pour mettre en valeur un mot, une expression. Si une police particulière est utilisée, nous la fournir (en précisant si c'est une police Mac ou PC) et fournir une liste de tous les caractères particuliers rencontrés dans l'ouvrage.

Les renvois à d'autres passages du texte sont du type : (*cf.* chap. II, 2b), (*cf.* p. 125<sup>1</sup>), (*cf.* chap. IV, note 12), (*cf.* photo 10).

Les parenthèses au contact avec l'italique à l'ouverture et à la fermeture seront en italiques : ainsi, on lira (*jèkker*), (*jèkker* et *njèkke*) mais (*bàjjan*, « sœur du père »).

### *Notes de bas de page*

Elles sont mises en insertion automatique sous word.

### *Citations*

Les citations courtes sont laissées dans le texte, entre guillemets. S'il s'agit de citations dans une autre langue, elles seront en italique, entre guillemets. Les citations longues (c'est-à-dire qui excèdent environ 300 signes, espaces compris) constituent un paragraphe isolé dans un corps inférieur, sans guillemets. Les coupures sont signalées par [...]. De même, les ajouts seront placés entre crochets.

### *Illustrations*

Elles peuvent être fournies sous différentes formes : originaux à scanner, documents *Illustrator* ou compatibles, fichiers image (résolution 300 dpi)...

Les illustrations in-texte sont numérotées de façon continue sur l'ensemble de l'ouvrage avec une distinction entre figures, illustrations, cartes et tableaux. Fournir un fichier séparé avec les légendes et une version papier de chaque illustration avec son numéro. Vérifier que ces illustrations sont appelées dans le texte.

Pour les photos du cahier hors texte, fournir les fichiers s'il s'agit de photos numériques, les négatifs (ou à défaut des tirages de très bonne qualité) ou des scans de bonne qualité en cas de photos argentiques. Indiquer l'ordre d'apparition souhaité des photos et fournir un fichier avec les légendes.

---

<sup>1</sup> Plutôt que de mentionner des numéros de pages, de notes ou de figures qui de toute façon sont amenés à évoluer, vous pouvez écrire \$\$\$. Vous les complétez ensuite sur les épreuves.

## Bibliographie

Vérifier que toutes les références appelées dans le texte sont en bibliographie et, inversement, que chaque référence de la bibliographie est appelée au moins une fois dans le texte.

### *Format des appels dans le texte*

Au-delà de deux/trois références appelées, les appels sont placés en note pour ne pas alourdir le texte ; pour éviter des coupures de phrases, on peut ponctuellement placer des appels en note<sup>2</sup>.

(Peatrik 1991)

(Peatrik 1991, 1993, 1994, 1995*c*)

(Fratkin 1979, Lamphear 1992)

(Tornay 1989*a* : 52-53)

(1927) ou (1927 : 132) si le nom de l'auteur est dans la phrase

(Schurtz 1902 ; Lowie 1920, 1927)

(Peatrik 1991 ; Baxter 1979 : 69-70)

(Huntigford 1955 : 64 ; Baxter 1979 : 69-70 ; Spencer 1973 : 51-55, 95-97)

([1938] 1987 : 51) en cas de réédition

(*ibid.*) (*ibid.* : 100-106) si la référence vient d'être citée

### *Format des appels dans les notes*

Le nom est en petites capitales ; si vous ne savez pas faire, mieux vaut laisser en bas de casse : Lallemand (surtout pas de grandes capitales : LALLEMAND) :

1. LALLEMAND 1978, DUPIRE 1982.

1. CARRY [1973] 1993 ; JOURNET 1981, 1995 ; RIVIÈRE 1990.

1. DIETERLEN [1973] 1993 : 224-226 ; THOMAS [1973] 1993 : 397-401.

1. Au sujet des Peul, cf. VIDAL 1990 : 25-26.

1. Cf. FLANDRIN [1973] 1981, dans la même optique qu'Ariès, pour...

1. Pour les Evé, cf. RIVIÈRE 1981 : 75-77 ; pour la première sortie, RIVIÈRE 1981 : 78-81 et NDIRURUKUNDO 1981 : 229.

1. Plus récemment, GIRIER 1996 reprend ...

1. LYDALL (1993 : 35) parlait de la relation ...

### *Format des références (en fin d'ouvrage)*

Là encore, le nom de l'auteur est en petites capitales : si vous ne savez pas faire, mieux vaut laisser en bas de casse : Lallemand ; surtout pas de grandes capitales : LALLEMAND). Les prénoms peuvent figurer en entier<sup>3</sup> ou seulement par l'initiale.

### Ouvrage

ABÈLÈS, Marc et Chantal COLLARD (éd.)

1985 *Âge, pouvoir et société en Afrique noire* (Montréal/Paris, Presses de l'université de Montréal/Karthala).

BISCHOFBERGER, Otto

1972 *The Generation Classes of the Zanaki (Tanzania)* (Freibourg, Freiburg University Press) [Studia Ethnographica Friburgensia, 1].

KENYATTA, Jomo

[1938] 1987 *Facing Mount Kenya. The Traditional Life of the Gikuyu* (Nairobi, Heineman Kenya).

---

<sup>2</sup> On place systématiquement en note les appels du type « Cf. Peatrik 1991 » ou « À propos de..., cf. Lamphear 1992 ».

<sup>3</sup> Pour les auteurs asiatiques, compte tenu de la fréquence des homonymes, c'est quasi obligatoire. De plus, il n'y aura pas de virgule entre le nom et le prénom (YANG Erzeng).

Article dans une revue<sup>4</sup>

AHLBERG, Beth Maina

1994 Is there a distinct African sexuality ? A critical response to Caldwell, *Africa*, 64 (2), pp. 220-242.

COPET-ROUGIER, Élisabeth et Françoise HÉRITIER-AUGÉ

1993 Commentaires sur commentaire. Réponse à E. Viveiros de Castro, *L'Homme*, 125 (1), pp. 139-148.

Article dans un ouvrage collectif

BAXTER, Paul Trevor William

1979 Boran age-sets and warfare, in K. Fukui et D. Turton (éd.), *Warfare among East African Herders* (Osaka, National Museum of Ethnology), pp. 69-95 [Senri Ethnological Studies, 3].

BAEKE, Viviane

1987a Les objets rituels des sociétés initiatiques chez les Wuli du Cameroun occidental, in A. de Surgy (éd.), *Fétiches, objets enchantés, mots réalisés*, cahier 8 de *Systèmes de pensée en Afrique noire*, pp. 177-201.

1987b Sur les berges de la rivière : le monde d'où viennent les hommes (Wuli du Cameroun occidental), in *Ethnologies d'Europe et d'ailleurs*, n° spécial de *Civilisations*, XXXVII (2), pp. 215-227.

Travail universitaire

BONINI, Nathalie

1989 *Numération et évaluation du temps dans trois sociétés d'Afrique orientale. L'exemple des Borana, des Chagga et des Maasai*, mémoire de maîtrise d'ethnologie (Nanterre, université de Paris X), non publié.

BAEKE, Viviane

1996 *Le temps des rites. L'univers magico-religieux des Wuli (Mfumte du Cameroun occidental)*, thèse de doctorat (Bruxelles, université libre de Bruxelles), non publié.

Pour le cas particulier des auteurs dont le nom a changé, il faut respecter le nom qui figure sur la référence bibliographique, on aura donc autant d'entrées en biblio qu'il y a de noms, par exemple :

BAPTANDIER, Brigitte [voir BERTHIER, Brigitte]

et

BERTHIER, Brigitte [voir BAPTANDIER, Brigitte]

La bibliographie peut être faite avec un découpage entre sources publiées et non publiées, ouvrages/articles et archives..., mais cela n'a pas un caractère obligatoire.

*Index*

L'index (éventuel) sera fait par l'auteur sur les épreuves (papier et pdf), mais les entrées d'index peuvent être préparées avant.

---

<sup>4</sup> Pour le cas particulier des articles dans un numéro thématique de revue, cf. BAEKE 1987a et b ci-dessous.